



Direction des constructions, ingénierie, technique et sécurité

# Nouvel hôpital psychiatrique de Cery

Prilly (VD)

Présentation de projet

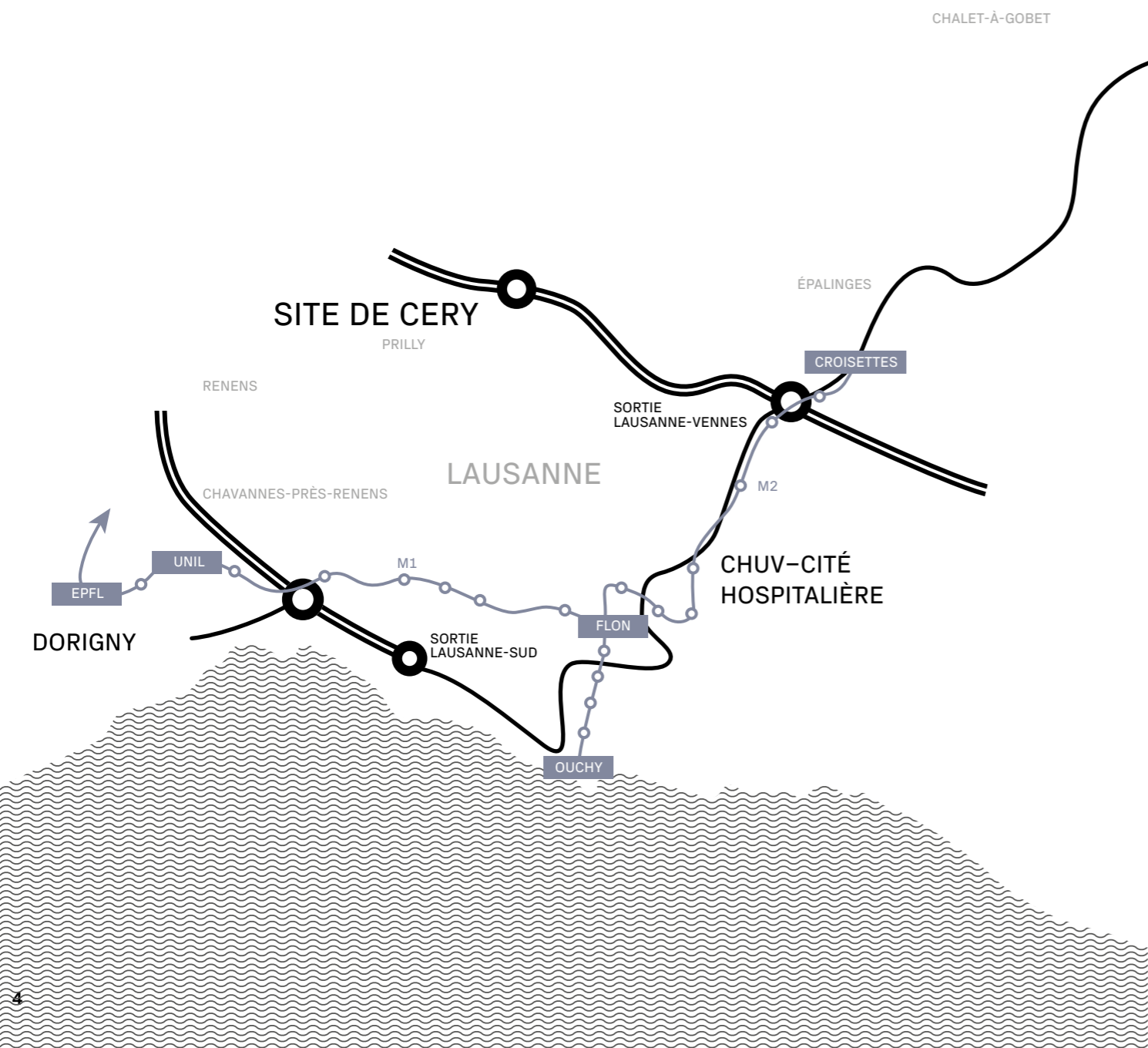




# Sommaire

|          |   |           |
|----------|---|-----------|
| <b>1</b> | <b><u>ÉDITORIAL DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU CHUV</u></b>          | <b>4</b>  |
| 1.2      | Un siècle et demi d'histoire, des Cèdres au nouvel hôpital        | 8         |
| <b>2</b> | <b><u>DE L'ASILE À UNE MÉDECINE HUMANISTE ET SCIENTIFIQUE</u></b> | <b>12</b> |
| <b>3</b> | <b><u>UNE ARCHITECTURE AU SERVICE DE L'ÉQUILIBRE</u></b>          | <b>24</b> |

# 1 Éditorial de la Direction générale du CHUV



Professeur Nicolas Demartines  
Directeur général du CHUV

## Écrire un nouveau chapitre

Franchir le seuil de l'Hôpital psychiatrique de Cery, précisément 150 ans après l'inauguration d'un premier *asile* sur le même site, revient à entamer un nouveau chapitre dans la jeune histoire de cette discipline. Dans son acception littérale, la médecine de l'âme ou de l'esprit – *psyche iatros* – décrit une spécialité récente, qui s'est détachée de la neurologie dans le dernier quart du XIXe siècle. Les premiers traitements psychotropes, quant à eux, datent des années 1950. C'est l'époque qui a vu la mise en service des anciennes unités cliniques, complexe pavillonnaire désormais démolie pour faire place à un élégant édifice modulaire, caractérisé par sa forme en lacets intégrée à la topographie.

Savoir moduler : cette qualité est indispensable à la psychiatrie qui répond à des pathologies complexes, à l'étiologie incertaine. Elle s'est construite page après page sur le magnifique site qui l'accueille depuis un siècle et demi, dans la campagne prillérane, à l'ouest de Lausanne. Avant cet exil citadin, celles et ceux que la société désignait alors comme « aliénés » furent accueillis à la Mercerie dès le début du XIXe siècle, puis déplacés dans le domaine du Champ de l'Air, avant de rejoindre les Bois de Cery en 1873. Soustraire par l'éloignement cette « population infortunée » au regard de l'autre et lui offrir un cadre de vie protégé – plus de 400 personnes atteintes dans leur santé psychique évoluaient alors sur le site – était l'option retenue par les autorités politiques, qui avaient eu le courage de la sortir d'une annexe insalubre de l'hospice cantonal de la Cité, pour lui permettre d'intégrer une institution exploitée à dessein, pionnière en Europe dans cette jeune spécialité.

Distance, proximité, enfermement, rapprochement : quatre temps, autant d'époques, qui ont vu les lignes bouger autour de cette nosographie particulière que constitue le champ des troubles mentaux. Dans les années 1950, Cery a même compté jusqu'à 750 malades en résidence, dans un lieu de vie pour ainsi dire autonome, avec sa propre ferme aux travaux de laquelle participaient la patientèle apte à l'activité physique. Les séjours de longue durée ont aujourd'hui disparu en faveur d'une *déhospitalisation* : le nouvel hôpital ne compte plus que 168 lits. Le site de Cery s'est aussi ouvert à d'autres enjeux sociétaux, avec l'accueil entre ses murs de trois entités complexes : un établissement de réhabilitation sécurisé, une unité de soins psychiatriques fermée pour mineurs et un secteur d'hospitalisation psychiatrique de crise pour des personnes souffrant d'un handicap mental.

En 2023, le Département de psychiatrie se déploie dans tout le canton (centre, nord, ouest) : 1600 collaboratrices et collaborateurs s'activent autour de la santé mentale, à travers dix services, qui comprennent aussi des unités de recherche, notamment abritées par le Centre de neurosciences psychiatriques sur le site de Cery. Il exploite 365 lits pour une durée moyenne d'hospitalisation de 21 jours, tandis que près de 380'000 consultations sont planifiées chaque année. Ce sont ainsi par an plus de 30'000 patientes et patients qui bénéficient d'une prise en charge en son sein. Les hôpitaux de Cery, Prangins, Yverdon assurent une mission de soins aigus. Les difficultés autour de l'accueil de la psychogériatrie sur le site prilléran ont accéléré la prise de conscience qu'un nouveau bâtiment était nécessaire pour offrir un environnement thérapeutique adéquat à une patientèle de tout âge, qui constitue plus de 10% de la population prise en charge par le CHUV.

Un crédit de CHF 106.6mios a ainsi été accordé en 2013 au Conseil d'État vaudois pour financer les travaux sur le site de Cery, portant sur la construction d'un nouvel hôpital destiné aux unités d'hospitalisation des services psychiatriques de l'adulte et de l'âge avancé à Cery, ainsi que la rénovation partielle du bâtiment 20 autrefois dédié à la psychogériatrie, pour loger l'une des trois nouvelles unités fermées. La santé psychique est désormais considérée comme un *bien social* à protéger et à restaurer. Elle cimentera moralement la société, avec la qualité de pouvoir solidariser les éléments entre eux, mais aussi la responsabilité de ne pas se laisser détériorer face aux enjeux globaux du temps présent. L'Organisation mondiale de la santé l'écrivait en ces termes à l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle : « La santé mentale et la santé physique sont deux aspects fondamentaux liés entre eux et étroitement interdépendants. Les progrès des neurosciences et des traitements psychiatriques montrent que les troubles mentaux sont, comme les maladies physiques, le résultat d'une interaction complexe entre facteurs biologiques, psychologiques et sociaux. »

La dichotomie entre la santé psychique et physique s'estompe au profit d'une conception intégrative. Soins aigus, consultations ambulatoires, détection précoce des vulnérabilités, pôles de spécialités et unités de liaisons mobiles, la psychiatrie moderne se déploie sur l'ensemble des terrains, face à tous les âges de la vie. Elle écrit les nouvelles pages de son histoire, dans une conscience renouvelée de l'importance d'une cohésion sociale et de l'inclusivité pour affronter les crises globales : conflits armés, migration, déracinement, épidémies, écologie.

Le professeur Christian Müller, qui assurait les fonctions de directeur de l'Hôpital de Cery, rappelait en 1982, dans son ouvrage intitulé *Les Institutions psychiatriques*, les heures noires de la maltraitance sociétale à l'égard de la fragilité mentale : « Quels que soient le temps et les modes, ce sont toujours les malades psychiques graves qui font les frais des idéologies, des mesures d'économies et autres décisions qui finissent par constituer des discriminations. » L'évolution des mentalités s'accompagne quatre décennies plus tard d'une réorganisation spatiale de l'écrin prilléran, avec des unités de soins concentrées sur le sud du site, la recherche en neurosciences et la prochaine réalisation d'un bâtiment pour l'Institut de radiophysique sur le campus nord, un cadre naturel arborisé luxuriant et des essences indigènes favorisées, une mixité des activités à échelle urbaine, dans un environnement qui reste toutefois protégé.



## 1.2

# Un siècle et demi d'histoire, des Cèdres au nouvel hôpital

Le nouvel hôpital psychiatrique, dont les travaux de construction par étapes ont débuté en 2016, est venu remplacer les unités d'hospitalisation de la clinique mise en service à la fin des années 1950; il constitue l'aboutissement de réflexions entamées à l'aube du nouveau millénaire. Un crédit d'études a été accordé par le Grand Conseil en 2007, suivi d'un crédit d'investissement en 2013 pour un montant de CHF 106.6 millions. La refonte du site de Cery a débuté par la relocalisation sur le campus nord du Centre de neurosciences psychiatriques, dans un bâtiment de laboratoires construit à cet effet (inauguré en 2018); sa mise en service était nécessaire pour achever la seconde aile du nouvel hôpital construit en deux étapes et autant de démolitions (les anciennes infrastructures devant disparaître pour libérer le terrain pour les nouvelles).

L'un des défis majeurs pour la vie communautaire organisée autour de la psychiatrie sur le site de Cery était de poursuivre l'intégralité des activités de l'hôpital malgré la présence d'un chantier d'envergure. Ainsi le centre de vie infantine – garderie gérée par la Fondation de la Pouponnière et l'Abri – a-t-il été déplacé sur le nord du campus en 2017. La première étape de la construction s'est terminée en mai 2020. Une partie des patients de l'ancien hôpital a été transférée dans ce nouveau bâtiment de quatre étages. Cette première aile accueille trois unités pour les adultes et trois unités pour les personnes âgées, ainsi qu'une unité pour mineurs.

Le début de son exploitation a marqué le démarrage des travaux de construction de la deuxième structure contiguë, opérationnelle depuis mars 2023; la seconde aile accueille deux unités d'hospitalisation pour adultes et une unité d'hospitalisation psychiatrique de crise et d'hospitalisation de jour pour des personnes souffrant d'un handicap mental. Doté désormais de 168 lits, le nouvel hôpital propose un univers sobre et des espaces modulaires. Les unités de soins ont été regroupées deux à deux, afin de favoriser la collaboration entre les équipes soignantes et une meilleure cohésion entre les générations. Les chambres à un ou deux lits sont très lumineuses et vont donner, au terme du chantier de réaménagement de l'environnement, sur un vaste parc et jardins publics.

L'achèvement de cette nouvelle étape en 2023 coïncide avec les 150 ans de l'inauguration du premier bâtiment dédié à la santé mentale (le bâtiment historique des Cèdres en 1873), dans la campagne de Cery acquise par l'État de Vaud en 1861, avec l'intention d'en faire un asile d'aliénés et de libérer ainsi le lieu-dit du Champ de l'air à Lausanne (actuel premier hôpital cantonal inauguré en 1883, qui abrite aujourd'hui des locaux administratifs, rue du Bugnon 21). Le site s'est initialement développé au nord par structures pavillonnaires symétriques, organisées autour d'une allée, avant de s'étendre au sud avec la mise en service en 1959 d'une clinique de psychiatrie générale (démolie en deux étapes en 2016 et 2020 pour faire place au nouvel hôpital), ainsi que d'un bâtiment réservé à la psychogériatrie (prochainement réhabilité). C'est d'ailleurs l'état de vétusté et d'inadaptation de ce dernier qui a convaincu les pouvoirs publics de la nécessité d'une refonte complète du site, pour lui permettre d'offrir le meilleur cadre possible à tout niveau: soins aigus et spécialisés en psychiatrie, formation académique, recherche en neurosciences et diversification des activités avec la réalisation d'un nouveau bâtiment de laboratoires pour l'Institut de radiophysique d'ici à la fin de la décennie.

Le site va encore évoluer ces prochaines années sur le plan écologique et durable, avec des améliorations apportées au niveau de la séparation des eaux claires et usées, qui seront l'occasion d'un remplacement des canalisations, ainsi que le raccordement des bâtiments au chauffage à distance de la Ville de Lausanne (CAD ouest).



### Sécurité et mobilité

L'Hôpital de Cery, qui concentre près de la moitié des lits du canton, occupe une place essentielle dans le dispositif de soins psychiatriques vaudois par le volume de ses activités cliniques et par son rôle clinique universitaire. Sept axes ont été retenus pour concevoir le nouveau projet clinique et architectural développé sur le site qui l'abrite, selon les priorités fixées dans les plans d'action en matière de politique de santé mentale du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) et des programmes de législation du Conseil d'État:

- offrir un environnement thérapeutique garantissant le respect du droit et de la dignité des patients ainsi que des conditions optimales pour la qualité et l'économicité des soins;
- augmenter la capacité et l'efficacité du dispositif de soins afin de faire face à une demande de santé croissante dont les coûts sociaux, humains et économiques ne peuvent être négligés, et cela dans un contexte de forte pression budgétaire;
- offrir un espace où la sécurité est garantie sans entraver pour autant la mobilité des patients et des professionnels et en maintenant l'ouverture sur le monde;
- dédramatiser, pour les patients et leur famille, « l'entrée dans les soins », afin d'assurer une meilleure adhésion au traitement, gage d'un pronostic plus favorable à moyen et à long termes;
- intégrer la mission universitaire de l'hôpital comme un facteur de développement et de renouveau en offrant un campus universitaire attractif dans un cadre naturel préservé pour la formation, la recherche et les nombreuses activités et manifestations scientifiques qui se déroulent chaque année grâce au dynamisme des divers groupes cliniques et de recherche qui y sont installés;
- mettre à disposition des professionnels un environnement de travail adapté aux valeurs et aux pratiques d'une psychiatrie contemporaine tout en favorisant la relation de soins. Cette amélioration doit faire de l'Hôpital de Cery un site attractif contribuant au recrutement de professionnels compétents formant une relève cantonale de grande qualité;
- renforcer une image positive d'un hôpital ouvert et accueillant, notamment à l'égard des familles et des proches.



# De l'asile à une médecine humaniste et scientifique

**Professeure Kerstin von Plessen**  
Cheffe du Département de psychiatrie,  
CHUV

L'histoire de l'hôpital psychiatrique de Cery est déjà longue puisqu'elle a débuté en 1873, année de l'inauguration de l'Asile des aliénés du Bois de Cery. L'établissement était isolé géographiquement, fonctionnait en autarcie et pouvait accueillir jusqu'à 350 malades, chiffre qui a été assez rapidement dépassé. Le travail, notamment agricole à la Ferme de Cery, d'entretien et d'intendance, était largement prescrit, et les patient-es restaient à l'asile pour de longues périodes, parfois des années. Il est difficile aujourd'hui de se représenter que, dans les années 1950, l'Hôpital de Cery a compté jusqu'à 750 patient-es.

C'est à la fin des années 1950 qu'il est remplacé par l'hôpital que l'on appelait jusqu'à récemment la « nouvelle clinique », et dont le nombre de lits avait déjà diminué. Depuis lors, le système de soins en psychiatrie n'a cessé d'évoluer. D'asilaire, elle est devenue humaniste et scientifique.

La ville s'est rapprochée de Cery et, inversement, les patient-es vivent dans la communauté plutôt qu'à l'hôpital. Ces derniers y viennent pour des soins de crise de courte durée, lors de l'apparition de troubles psychiques aigus. Le développement des soins ambulatoires et des équipes mobiles, ainsi qu'une collaboration étroite avec les autres acteurs du réseau de soins favorisent leur retour dans leur lieu de vie.

En quelques décennies, les besoins des patient-es et leurs droits ont progressé. Le bâtiment conçu à la moitié du XXe siècle était vétuste, rudimentaire et froid. Il n'était plus en adéquation avec les exigences actuelles de la prise en charge hospitalière et le respect dû aux patient-es.

Le regard que la société porte sur les questions de santé mentale est aussi en train de changer progressivement. Les difficultés psychiques deviennent centrales, mais sont encore passablement stigmatisées. Il devient alors nécessaire de donner des signaux forts pour que la perception de la société sur la psychiatrie évolue. La construction de ce nouvel hôpital et l'aménagement du site de Cery sont des signaux forts et positifs, une marque de l'attention que l'on porte à nos patient-es et aux collaboratrices et collaborateurs.

En 2013, le Grand conseil vaudois a voté le crédit des travaux du nouvel hôpital de Cery. C'est en juin 2016 que ce grand chantier a démarré pour se terminer il y a quelques mois en arrière.

Nous profitons de cette occasion pour remercier l'ensemble des personnes qui ont œuvré au quotidien pour la santé de nos patient-es dans un contexte de travail perturbé, parfois bruyant, entre d'anciens et de nouveaux locaux.

Aujourd'hui, nous ne pouvons qu'admirer notre nouvel hôpital de Cery; le concept *Deuxième peau* choisi par le jury du concours architectural se concrétise officiellement. Si on se remémore l'ancien hôpital aux murs orange, dont certains étaient encore debout tout récemment, on ne peut que constater l'immensité des changements; ce nouvel hôpital est lumineux, tout en transparence. Il allie avec élégance lignes droites et courbes qui échappent à la linéarité des couloirs de l'asile. Le hall est un bel et grand espace ouvert qui donnera place à des expositions artistiques accessibles à toutes et tous.

Il nous paraît important de mettre en exergue les unités de soins qui se trouvent dans ces murs. Le nouvel hôpital de Cery compte 5 unités de 18 lits pour les personnes de 18 à 65 ans qui présentent des troubles psychiatriques aigus. Les nouveaux locaux sont vastes, lumineux, et leur modernité est une marque du respect avec lequel nous entendons soigner les patient-es. Dotées d'une majorité de chambres individuelles et de 4 chambres doubles par unité, d'une salle de bains par chambre, dont plusieurs sont adaptées aux besoins des personnes à mobilité réduite, ces unités permettent un accueil de meilleure qualité. La création de 3 espaces de soins intensifs comprenant chacun 2 chambres, un grand espace commun, un balcon et une salle de bains, permet la mise en place de soins plus respectueux des rythmes et de la dignité des patient-es qui ont besoin d'un encadrement rapproché et continu.





Une fois les aménagements extérieurs terminés, nous pourrions ajouter les bénéfices d'un vaste parc verdoyant et de l'activité physique qui pourra s'y dérouler aux soins que nous proposons à nos patient-es. Enfin, le fait que les bureaux des médecins, des infirmier-ères, des assistant-es sociaux-ales et des secrétaires se trouvent dans les unités permet un meilleur travail en équipe et une plus grande proximité avec les patient-es.

Trois unités du Service universitaire de psychiatrie de l'âge avancé sont quant à elles dédiées à des patient-es en crise dont l'état de santé nécessite une hospitalisation d'urgence. Ces personnes souffrent de sérieuses pathologies fonctionnelles et organiques, telles que démence, état confusionnel, troubles du comportement, fort état dépressif et psychotique, auxquelles sont souvent associés des problèmes somatiques. Ces trois unités spacieuses et lumineuses sont situées au premier étage du nouveau bâtiment. Elles sont le lieu de soins individualisés portés par une équipe multidisciplinaire.

On trouve aussi deux unités hautement spécialisées :

- L'Unité psychiatrique de crise dévolue au handicap mental (UPCHM) accueille des patient-es porteur-es de déficience intellectuelle sévère avec ou sans trouble du spectre autistique qui sont en situation de crise comportementale. Elle propose une approche multidisciplinaire et transversale facilitant l'accès au plateau technique du CHUV pour l'exploration des causes somatiques. La structuration des nouveaux locaux (signalétique, espaces de repli et de circulation, zones spécifiques qui permettent de répondre aux besoins sensoriels des patient-es, espaces extérieurs) permet un accueil optimal de ces personnes vulnérables et vise à les réintégrer dans un environnement collectif facilitant une réinsertion communautaire. L'infrastructure permet de limiter l'usage de mesures de contrainte, tout en garantissant la sécurité des uns et des autres. Elle offre aussi des espaces d'activités permettant de répondre aux besoins spécifiques et de mettre en place des thérapies innovantes.
- L'Unité de soins psychiatriques fermée pour mineur-es (USPFM) qui est située au dernier étage de l'hôpital et bénéficie d'un accès sur une grande terrasse sécurisée. L'USPFM offre un traitement interdisciplinaire dans un cadre contenant à des personnes mineures, dès 14 ans, établies en Suisse romande. Elle fournit des prestations médicales et psychosociales incluant des volets thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques, sous mandat. D'une capacité d'accueil de 10 places, cette unité mixte propose un encadrement « temps plein » groupal et individualisé. Cette prise en soins sur plusieurs mois vise une réhabilitation du jeune dans la société. Elle se déroule en trois étapes avec une ouverture sur l'extérieur qui augmente de phase en phase.

Un espace est également dédié aux prestations de psychiatrie interventionnelle. Ces nouveaux locaux individuels et un renfort de personnel ont permis de dédier une pièce à chaque technique, de façon à pouvoir traiter plusieurs personnes en parallèle. Actuellement, l'électroconvulsivothérapie (en collaboration avec le Service d'anesthésiologie), la stimulation magnétique transcrânienne et un traitement à base de kétamine sont proposés à des patient-es dont les symptômes résistent aux traitements classiques, tels que les médicaments et la psychothérapie.

Ce dispositif de soins est complété par deux auditoriums qui permettent d'accueillir formations, conférences et autres moments de transmission du savoir qui sont très importants pour la vocation universitaire du CHUV. Les activités de recherche, menées notamment au Centre de neurosciences psychiatriques, sont localisées au nord du site. Cette proximité avec l'hôpital favorise les échanges entre clinicien-nes et chercheur-euses et permet le développement de nombreux projets de recherche translationnelle.

Nous nous réjouissons que le projet d'aménagement du site de Cery arrive à son terme avec la finalisation des espaces extérieurs, qui seront accessibles à toutes et tous. Nous espérons que le rapprochement entre l'hôpital psychiatrique et la cité se poursuivra, et que ce nouvel espace public, avec sa vue magnifique sur la région et le lac, motivera les promeneurs et les voisins à passer par Cery.

prises de vue aériennes ci-contre : CHUV / Numa Luraschi



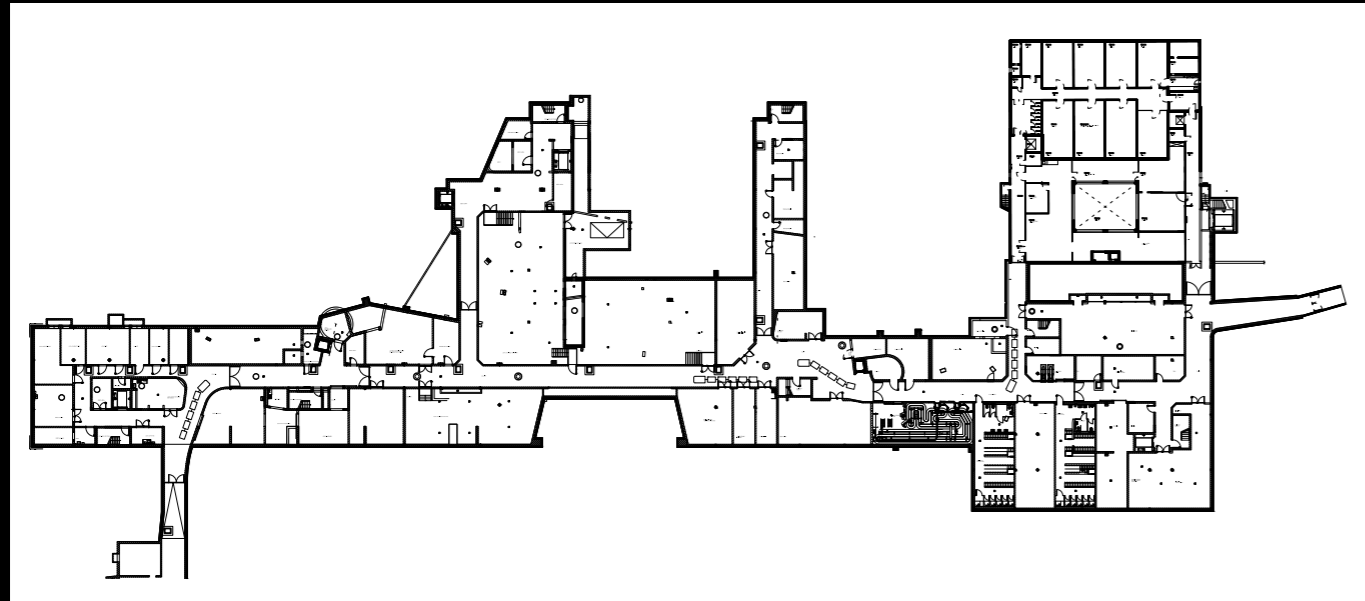




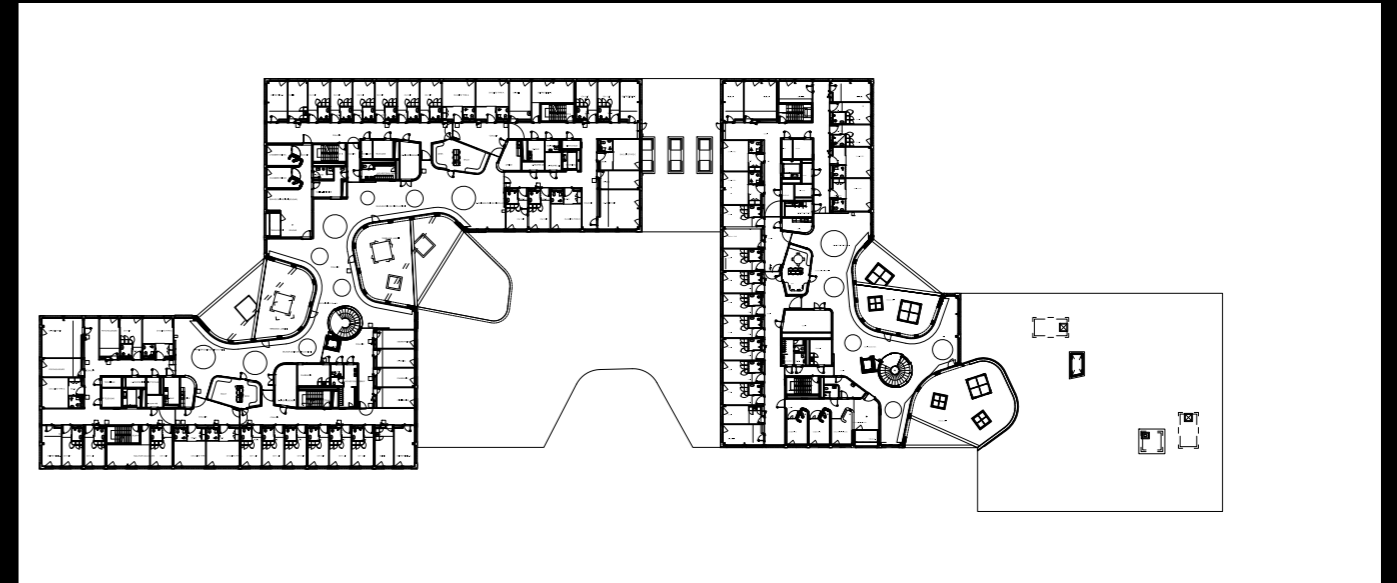
Façade Ouest



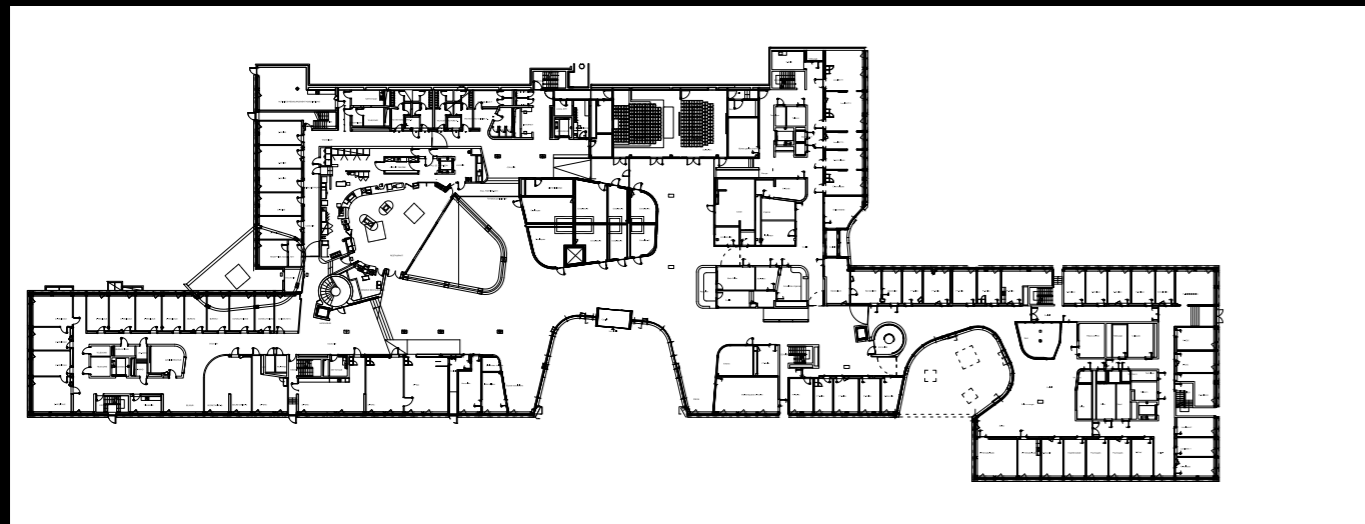
Façade Sud



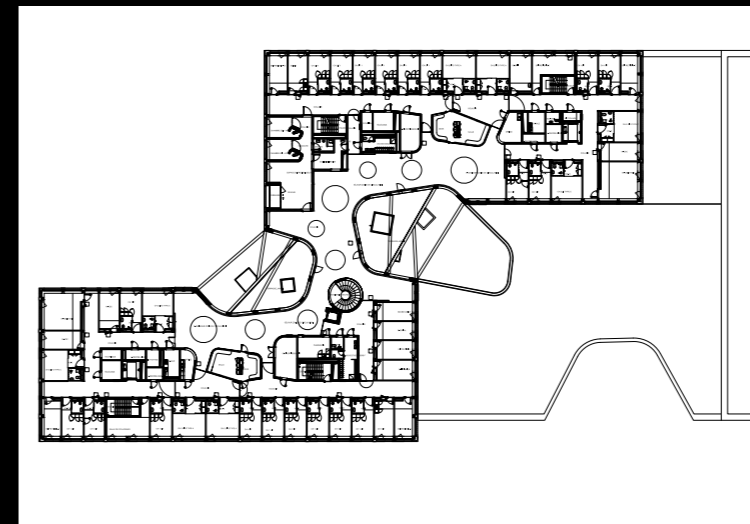
Niveau -1



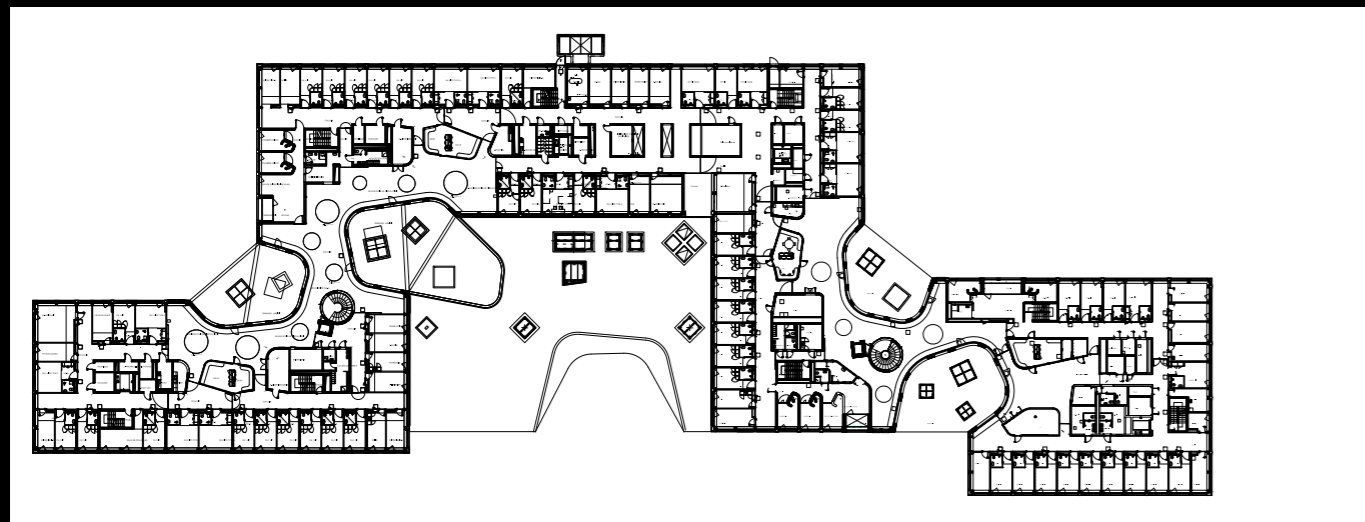
Niveau 2



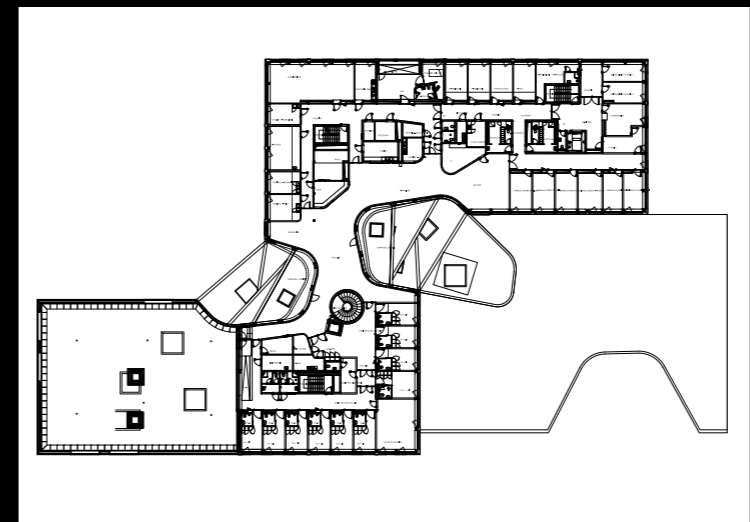
Niveau 0



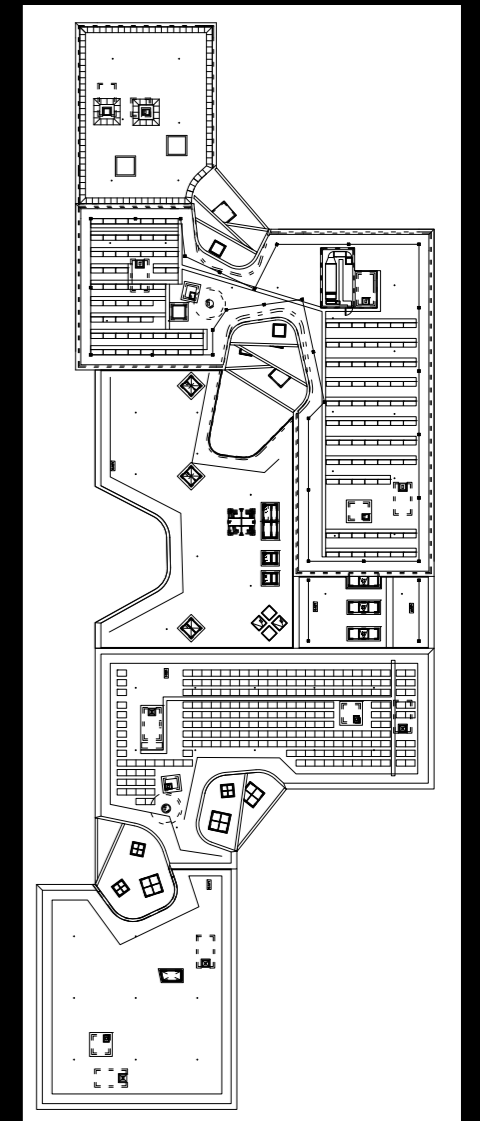
Niveau 3



Niveau 1

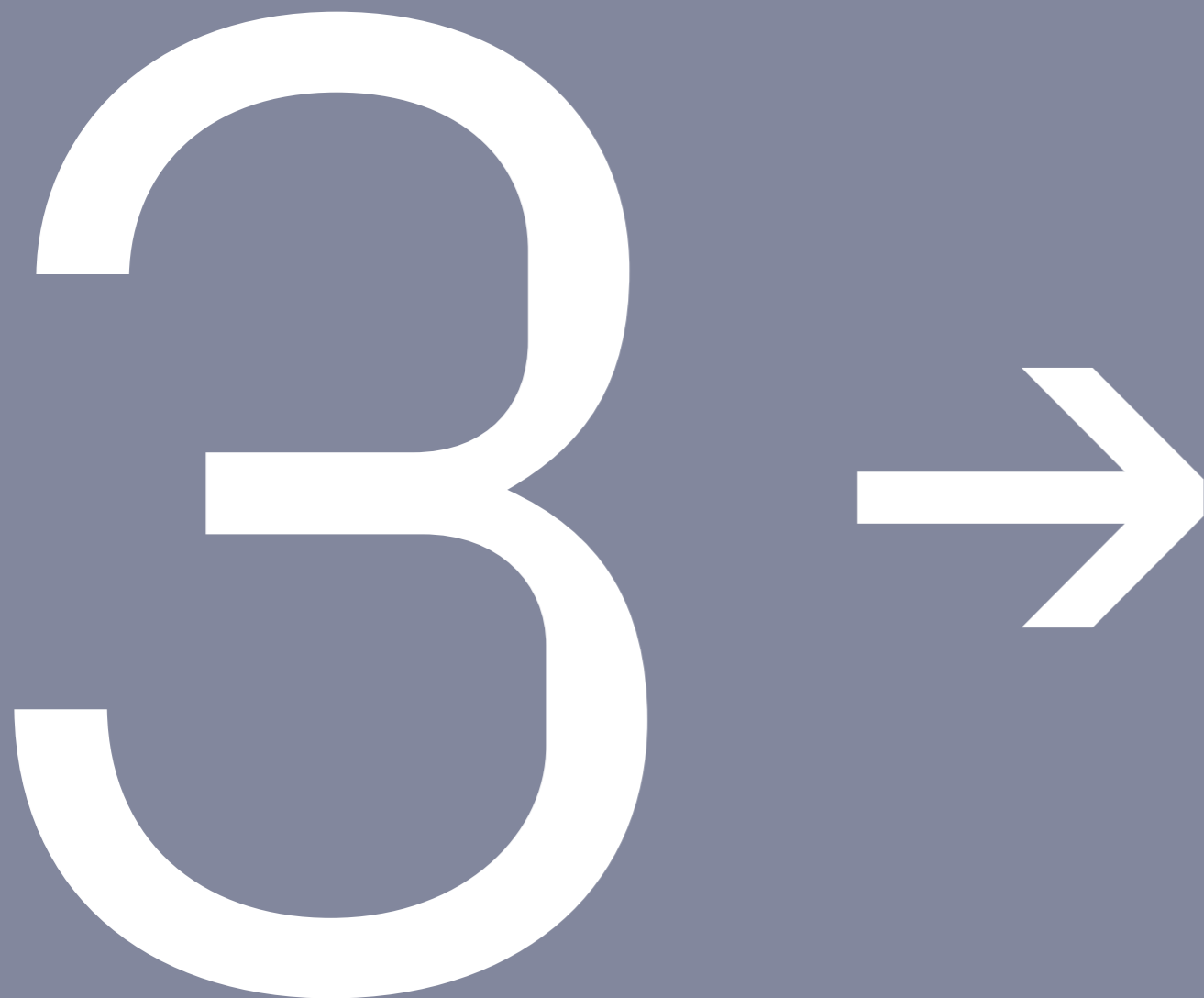


Niveau 4



Niveau toit

# Une architecture au service de l'équilibre



**Catherine Borghini Polier**  
Directrice des Constructions, ingénierie,  
technique et sécurité du CHUV

Concentrique et expansive, la spirale est le motif géométrique proposé par l'artiste Silvie Defraoui – lauréate du concours d'intervention artistique – pour sublimer l'architecture du nouvel hôpital psychiatrique de Cery. Sa forme se développe sur le sol, dans et hors les murs, avec un centre situé dans le hall d'accueil et des courbes qui se prolongent jusque dans les jardins. La dynamique, qui en émane, reflète à la fois les intentions des cliniciens et des bâtisseurs.

Les premières représentations humaines de cette forme rencontrée si fréquemment dans le monde naturel remontent au paléolithique. Tout s'organise autour de son point concentrique et s'articule harmonieusement. Transposée à l'échelle que constitue la vaste campagne à l'orée du bois de Cery, cette vision permet de moduler les plans pour les distinguer, sans pour autant les diviser. C'est ainsi que l'énonçait le concours d'architecture à l'origine de la nouvelle physionomie de l'hôpital psychiatrique et de son insertion parmi les autres constructions: « Le projet s'efforcera de mettre le patient au centre du dispositif: son accueil et celui de ses proches, un environnement propice à une qualité optimale des soins, la meilleure synergie possible entre clinique, recherche et enseignement. Il devra également offrir des espaces de travail agréables et fonctionnels, une circulation aisée dans les bâtiments et sur le site, une souplesse et une modularité possibles dans l'utilisation des locaux, afin d'assurer la mobilité des ressources hospitalières et l'adaptation régulière à l'évolution de la demande. »

C'est le projet intitulé *Deuxième peau*, du bureau d'architectes tessinois Casiraghi, Colombo et Leuzinger, qui a non seulement répondu le mieux à cette volonté de cohésion, mais encore aux défis posés par les contraintes de réaliser cette nouvelle construction au cœur d'un site en exploitation: l'ensemble des activités a été maintenu dans la clinique psychiatrique, pendant toute la durée du chantier. C'est ainsi que l'édification de deux corps de bâtiment s'est articulée autour des unités d'hospitalisation encore en fonction, et dont la démolition est intervenue au terme des étapes de la mise en service de la première aile (2020) puis de la seconde (2023).

Cette particularité constructive reflète l'esprit systémique dans lequel se développe le nouveau campus de Cery: regroupement des fonctions hospitalières dans le secteur sud du site, zone délimitée par le bâtiment historique des Cèdres (1873), concentration des activités de recherche et d'enseignement sur la partie nord, avec la mise en service du Centre des neurosciences psychiatriques en 2018. L'une des exigences du concours d'architecture était précisément de maintenir une forte cohésion de l'ensemble grâce à une vision intégrée de son évolution future. Celle-ci se diversifie encore à terme avec l'édification d'ici à la deuxième partie de la décennie en cours d'un bâtiment de laboratoires dédié à l'Institut de radiophysique du Département de radiologie médicale du CHUV.

Cette fluidité de circulation sur le site anticipe cette inévitable densification. La psychiatrie, ouverte sur la cité, s'est décloisonnée et a développé ses services ambulatoires. La société, dans son ensemble, voit, elle, augmenter ses besoins de surfaces bâties et les unités du CHUV se déploient déjà sur une dizaine de sites à travers le canton (un patrimoine de 165 bâtiments, complété par 65 objets en location). Cette diversification des missions se lit également dans la réorganisation spatiale des infrastructures psychiatriques de l'âge adulte. L'intention des architectes a été de réduire les limites qui séparent l'intérieur du bâtiment de l'extérieur avec son parc, par la réalisation de zones intermédiaires. Leur vision trouve écho dès l'entrée principale s'ouvrant sur un grand hall public, désormais animé par l'intervention artistique de Silvie Defraoui. Cette approche est aussi soulignée par les terrasses des unités de soins. Le but était de privilégier une certaine « intimité » non recluse.



Ce projet de réalisation conçu comme une «deuxième peau», protectrice des patients, sans les isoler toutefois de l'environnement, a su convaincre le jury qui le relevait en ces termes : «À l'intérieur, les architectes ont souhaité garder la même volonté d'ouverture en supprimant les limites données par les barrières architecturales typiques des hôpitaux. Les espaces fluides sont propices aux mouvements et donc à une liberté physique et mentale des patients, tout en assurant leur sécurité. Dans le même esprit, la surface des espaces de distribution est toujours généreuse : les couloirs se muent progressivement en espaces communs intérieurs qui, à leur tour, deviennent des espaces extérieurs protégés.»

La conception du bâtiment sort ainsi des schémas classiques, grâce à des espaces de séjour et de distribution fondus en un seul continuum, avec des chambres, des salles de soins et des bureaux de médecins disposés le long du périmètre de la façade ventilée, baignés de lumière naturelle. Cette dernière est réalisée avec des bandeaux de briques Petersen ancrés à la structure porteuse, en alternance avec les bandeaux horizontaux en aluminium des fenêtres et des revêtements des poteaux. Quant à l'ambition architecturale des terrasses, elle s'exprime par leur complexité géométrique et les matériaux employés (béton armé et précontrainte le long des parapets). À l'intérieur, l'espace public (hall du rez-de-chaussée) met en lumière des matériaux raffinés comme la pierre de Luserna au sol et sur les piliers principaux, ainsi qu'un placage en bois de chêne fumé sur les parois des espaces plus importants (restaurant, auditorio, réception). Enfin, dans les étages, le sol est une surface unique qui se prolonge dans tous les locaux des unités de soins ; la différence entre les espaces plus intimes et ceux plus ouverts s'opère par la lumière, réglée à travers les surfaces vitrées, et par les formes architecturales (courbes pour les espaces communs). La zone des chambres et des locaux de soins hérite d'un habillage en bois, afin de s'éloigner des habituelles parois blanches des hôpitaux.

La modularité contemporaine, qui permet une souplesse encore plus flexible que l'architecture pavillonnaire de l'ancienne clinique bâtie entre 1957 et 1959, facilite l'utilisation des lieux, en fonction des contingences. Seules trois unités ont été conçues comme fermées : l'unité de soins psychiatriques fermée pour mineurs dans la première aile, l'unité d'hospitalisation psychiatrique de crise et d'hospitalisation de jour pour des personnes souffrant d'un handicap mental et l'établissement de réhabilitation sécurisé pour adultes, qui ouvrira dans le bâtiment 20, une fois rénové et adapté. C'est d'ailleurs de ce constat que l'ancienne clinique psychogériatrique nécessitait une refonte intégrale pour répondre aux défis de la psychiatrie moderne qu'est né le projet par étapes du nouveau campus de Cery. Et ce déploiement progressif – déplacement des neurosciences dans une infrastructure de laboratoires construite à cet effet, démolition puis édification d'un nouvel hôpital pour les soins psychiatriques et prochaine rénovation du B20 – est non sans rappeler l'évolution du site dans les années cinquante et soixante, où une première diminution du nombre de lits avait été planifiée, marquant l'entrée de la discipline dans la modernité (l'asile d'aliénés avait vécu), grâce notamment aux progrès thérapeutiques et à la prescription de psychotropes.

Ce mouvement de spirale, dont les courbes s'élargissent vers l'extérieur, offre une dynamique harmonieuse, dans laquelle les éléments semblent naturellement s'agencer. Ainsi en a-t-il été de l'organisation spatiale du site de Cery qui en un siècle et demi aura vu les unités d'hospitalisation migrer du nord au sud, et des laboratoires de recherche scientifique s'installer progressivement dans la partie septentrionale. Symbole absolu de la quête de liberté et d'équilibre, la célèbre statue de Licorne de Pierre Blanc (1959), qui ornait le bassin devant l'ancienne clinique pavillonnaire désormais démolie, a trouvé un nouvel emplacement en contrebas du bâtiment des Cèdres, témoin séculaire des lieux.











#### COÛTS DE L'OPÉRATION

| CFC                      | LIBELLÉ                   | MONTANT               | %           |
|--------------------------|---------------------------|-----------------------|-------------|
| 1                        | TRAVAUX PRÉPARATOIRES     | -                     | 0%          |
| 2                        | BÂTIMENT                  | 94'476'113.00         | 90%         |
| 3                        | ÉQUIPEMENT D'EXPLOITATION | -                     | 0%          |
| 4                        | AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS   | 7'129'225.00          | 7%          |
| 5                        | FRAIS SECONDAIRES         | 3'412'840.00          | 3%          |
| 9                        | AMEUBLEMENT ET DÉCORATION | -                     | 0%          |
| <b>TOTAL DES TRAVAUX</b> |                           | <b>105'018'178.00</b> | <b>100%</b> |

#### COÛTS PAR AFFAIRES

| CFC                      | LIBELLÉ                           | MONTANT               | %           |
|--------------------------|-----------------------------------|-----------------------|-------------|
| <b>1</b>                 | CERY - NOUVEAU BÂTIMENT NH + AMEX | 105'018'178.00        | 100%        |
| <b>TOTAL DES TRAVAUX</b> |                                   | <b>105'018'178.00</b> | <b>100%</b> |
| EMPD NH + AMEX           |                                   | 105'018'178.00        |             |

#### RATIOS

| BÂTIMENT                            |                |             |                 |
|-------------------------------------|----------------|-------------|-----------------|
| SP SURFACE DE PLANCHER              | m <sup>2</sup> |             | 25'663.00       |
| SUP SURFACE UTILE                   | m <sup>2</sup> |             | 12'605.00       |
| SUP/SP                              | m <sup>2</sup> |             | 0.49            |
| VB VOLUME TRANSFORMÉ (SIA 416)      | m <sup>3</sup> |             | 101'430.09      |
| VOLUME TOTAL                        | m <sup>3</sup> |             | 101'430.09      |
| <b>COÛT CHF/ m<sup>2</sup> (SP)</b> |                | <b>CFC2</b> | <b>3'681.41</b> |
| <b>COÛT CHF/ m<sup>3</sup> (VB)</b> |                | <b>CFC2</b> | <b>931.44</b>   |

#### RATIOS PAR AFFAIRES

|          |                                   | m <sup>2</sup> | CHF/m <sup>2</sup> | m <sup>3</sup> | CHF/m <sup>3</sup> |
|----------|-----------------------------------|----------------|--------------------|----------------|--------------------|
| <b>1</b> | CERY - NOUVEAU BÂTIMENT NH + AMEX | 25'663.00      | 4'092.20           | 101'430.09     | 1'035.37           |



## CHRONOLOGIE

### 1994

Premières réflexions visant à une rénovation partielle

### 1997-1998

Réorganisation des services adultes

### 2000

Reprise des réflexions

### 2003

Création d'un département de psychiatrie intégrant de nouveaux services et besoins

### 2005

Présentation du projet aux autorités politiques qui imposent la création de nouvelles entités (lieux sécurisés)

### AVRIL 2007

Exposé des motifs et projet de décret pour le crédit d'étude de 6'400'000 CHF accordé par le Grand Conseil

### 2007-2009

Démarche participative de validation et d'approfondissement du programme architectural développé selon les priorités fixées dans le plan d'actions 2007-2012 en matière de politique de santé mentale du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS)

### MARS 2010

Le bureau CCL remporte le concours d'architecture

### OCTOBRE 2013

Exposé des motifs et projet de décret pour le crédit d'investissement de CHF 106.6 millions pour la construction d'un nouveau bâtiment et la rénovation partielle du bâtiment 20 accordé par le Grand Conseil

### JUIN 2014

Obtention autorisation de construire

### FÉVRIER 2016

Notification d'adjudication de l'appel d'offres en entreprise totale à HRS

### DÉCEMBRE 2016 - MAI 2020

Chantier NH1 (première aile du nouvel hôpital psychiatrique)

### JUIN 2020

Déménagement NH1

### JUILLET - AOÛT 2020

Démolition partielle B18 (clinique datant des années cinquante)

### JUIN 2020 - JANVIER 2023

Chantier NH2 (seconde aile du nouvel hôpital psychiatrique)

### FÉVRIER - MARS 2023

Déménagement NH2

### AVRIL - NOVEMBRE 2023

Fin démolition B18, finalisation des aménagements extérieurs



### Préresse et impression

Centrale d'impression et de reprographie, CHUV  
Nadège Poletti  
Août 2023

### Photographie

Matthieu Gafsou

### Coordination éditoriale et rédactionnelle

Joelle Isler, responsable de l'information à la Direction des constructions, ingénierie, technique et sécurité (CIT-S), CHUV

## COMMISSION DE PROJET

### **Frédéric Prod'hom**

Adjoint aux constructions CIT-S, président de la commission de projet

### **Prof. Philippe Conus**

Médecin chef de service, Dpt de psychiatrie, Service de psychiatrie générale

### **Prof. Armin von Gunten**

Médecin chef de service, Dpt de psychiatrie, Service universitaire de psychiatrie de l'âge avancé (SUPAA)

### **Luis Basterrechea**

Directeur administratif, Direction du Dpt de psychiatrie

### **Karim Bouzourene**

Adjoint de Direction, direction du Dpt de psychiatrie

### **Christelle Robert**

Responsable PMO & cellule de projets, Dpt logistique hospitalière

### **Patrick Zahnd**

Chef de projet, Direction des systèmes d'information

### **Bruno Teixeira Robalo**

Adjoint de Direction des Soins, Dpt de psychiatrie, Service de psychiatrie générale

### **Laurent Meier**

Chef de la Sécurité CIT-S

### **Gérard Briquet**

Répondant technique, chef de section CVSE-Psy CIT-S

### **Koen Soumillion**

Chef de section ingénierie stratégique CIT-S

### **Marceline Blancher**

Cheffe de projet, architecte CIT-S

## ANCIENS MEMBRES

### **Marc Sittig**

Chef de projet, architecte CIT-S

### **Arsène Villar**

Chargé de missions, Dpt de psychiatrie

### **Jean-Paul Chapatte**

Responsable de projet, Dpt logistique hospitalière

### **Stéphane Johner**

Directeur adjoint DAF

### **Bertrand Martinelli**

Représentant DGEJ (Direction générale de l'enfance et de la jeunesse)

### **Anne Martin**

Représentante SPJ (Service de protection de la jeunesse)

## INVITÉS SUR DEMANDE

### **Catherine Borghini Polier**

Directrice des Constructions, ingénierie, technique et sécurité, CIT-S, CHUV

### **Dr. Caroline Lepage**

Médecin associée, Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, représentante USPFM (Unité de soins psychiatriques fermée pour mineurs)

### **Dr. Vincent Guinchat**

Médecin chef adjoint UPCHM (Unité psychiatrique de crise dévolue au handicap mental)

### **Dr. Didier Delessert**

Médecin chef de service du Service de médecine et psychiatrie pénitentiaires, représentant ERS (Etablissement de réinsertion sécurisé)

### **Nadia Fucina**

Ajointe à la direction des soins du Service de médecine et psychiatrie pénitentiaires, représentante ERS

### **Christiane Sauvageat**

Représentante SPEN (Service pénitentiaire du canton de Vaud)

### **Christian May**

Représentant SPAS (Service de la prévoyance et de l'aide sociale)

### **Dr. Olivier Simon**

Médecin associé, responsable SMA (Service de médecine des addictions)

### **Silvia Hanhart**

Cheffe de service, service hôtelier, Dpt logistique hospitalière

### **Tiago Ferreira De Sousa**

Infirmier chef de Service SUPAA, Dpt psychiatrie

### **Denis Cassayre**

Assistant maîtrise d'ouvrage

### **Anne-Françoise Brebant**

Responsable de missions stratégiques, UPCHM

### **Yann Fulliquet**

Infirmier chef unité de soins, Service de médecine des addictions

### **Miguel Lopes**

Chef de projet HRS

## INGÉNIERIE, SÉCURITÉ ET ATELIER

### **Ingénierie et sécurité**

#### **Stéphane Blanc**

Ventilation CHUV

#### **José Arroyo**

Electricité CHUV

#### **Erik Janssen**

Chargé de sécurité Cery

#### **Atelier**

#### **Fernando Gonzalez**

Responsable travaux et entretien Cery

#### **Dylan Nuixe**

Chef atelier CVSE Cery  
(ainsi que toute l'équipe CVSE)

## MANDATAIRES

### **AMO**

IVEO Conseils, Yverdon-les-Bains

### **Architecte**

C/C/L Casiraghi Colombo Leuzinger Architetti sagl, Lugano

### **Paysagiste**

Neuland Architektur Landschaft Gmbh, Zürich

### **Ingénieurs électricité**

Elettroconsulenze Solcà, Lugano

### **Ingénieur civil**

Monotti Ingegneri Consulenti SA, Locarno

### **Ingénieur chauffage-ventilation, sanitaire**

Studio di Ingegneria Zocchetti SA, Lugano

### **Acousticien**

EcoAcoustique SA, Lausanne

### **Physicien**

Sorane, Lausanne

### **Photographie d'architecture**

Matthieu Gafsou, Lausanne

## ENTREPRISE TOTALE

### **HRS Real Estate SA**

Saint Sulpice

avec :

**Ingénieurs électricité** : MAB Ingénierie SA, Morges

**Ingénieur CVCR** : AZ Ingénieurs, Lausanne

**Ingénieur sanitaire** : TP AG

**Ingénieur sécurité** : Inexis, Paudex

**Pédologue (géologue)** : Impact concept, Le Mont-sur-Lausanne